



**Merci de venir  
avec votre masque  
et votre stylo**



## **Restitution des livres scolaires**

En cas d'impossibilité pour les responsables légaux  
de rapporter les manuels scolaires,  
une personne majeure de confiance pourra s'en charger  
à condition de venir avec une autorisation écrite  
des responsables légaux

Lundi 6 juillet 2020 de 8h15 à 18h45  
Mardi 7 juillet 2020 de 9h15 à 15h30

## **Distribution des livres scolaires**

En cas d'impossibilité pour les responsables légaux  
de récupérer les manuels scolaires,  
une personne majeure de confiance pourra s'en charger  
à condition de venir avec une autorisation écrite  
des responsables légaux

Jeudi 27 Août 2020 de 8h30 à 15h30  
Vendredi 28 Août 2020 de 8h30 à 15h30